

## COMMISSION MOBILITES

### COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 5 OCTOBRE

**HORAIRE** : le mardi 05/10/2021 de 14h00 à 16h00

**ELUS REFERENTS** :

**Monique BOURDIER**, Maire de Bouleurs (77)  
**Jean-Baptiste HAMONIC**, Maire de Villepreux (78)  
**Grégoire de LASTEYRIE**, Maire de Palaiseau (91)

**SUJET** :

### **Télétravail : quel impact demain sur les modes de transport et l'usage des gares ?**

**LES INTERVENANTS** :

**Patricia PELLOUX**, Directrice adjointe de l'Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR)  
**Pauline CHAZAL**, chef de projet mobilités à l'APUR  
**Yann MONOD**, Directeur marketing et services de Transilien SNCF et **Catherine PRIOL**, responsable de la valorisation commerciale et immobilière de SNCF Gares & Connexions

**OBJECTIFS** :

- Penser le télétravail comme opportunité de désaturation des réseaux, de se déplacer autrement, d'habiter différemment/ailleurs.
- Réfléchir aux nouvelles fonctions des gares qu'elles soient toujours en service ou non, comme lieux de services.
- Comprendre les changements à opérer pour les communes sur les différents champs des politiques locales face au déploiement du télétravail (mobilités, logement, aménagement, commerces, ...)

**CONTEXTE/ACTUALITE** :

Le télétravail est apparu dans le Code du travail en 2012 et désigne « *toute forme d'organisation du travail dans laquelle un travail qui aurait également pu être exécuté dans les locaux de l'employeur est effectué par un salarié hors de ces locaux de façon volontaire en utilisant les technologies de l'information et de la communication* ». Il s'exerce le plus souvent à domicile, mais aussi dans des tiers-lieux dédiés. Avant la crise sanitaire, le télétravail était une pratique assez peu répandue en France : selon les chiffres de la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques du ministère du Travail (DARES), il ne concernait que 3 à 7 % des actifs de manière régulière, principalement des cadres. En mai 2021, les actifs étaient 26% à télétravailler au moins un jour par semaine.

En juillet 2020, l'APUR a publié une note « Télétravail et mobilité dans le Grand Paris : quel impact demain sur les réseaux de transport ? ». Suite au télétravail largement imposé pendant le premier confinement puis fortement incité lors des différentes phases suivantes de la crise sanitaire, des effets immédiats ont été observés dans l'usage des transports en commun. Ces effets vont-ils se prolonger à moyen terme, dans quelles proportions cette « non-mobilité » des travailleurs aura-t-elle des impacts sur les déplacements pendulaires à l'heure de pointe ?

## COMMISSION MOBILITES

### COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 5 OCTOBRE

L'APUR a notamment souligné l'impact significatif que le travail à distance régulier pourrait avoir sur la désaturation des réseaux de transports collectifs et du boulevard périphérique. Alors qu'en moyenne, une durée d'1h22 est consacré chaque jour aux trajets domicile-travail par les résidents de la métropole du Grand Paris, le télétravail pourrait permettre de réduire ces trajets dans le futur et d'éviter les heures de grande affluence. Le Grand Paris montrerait un profil particulièrement propice au télétravail d'une part importante de sa population, avec une forte proportion de cadres mais aussi une forte présence du secteur tertiaire, des entreprises opérant dans les services, la finance ou les nouvelles technologies. Dans l'hypothèse d'une adoption significative et pérenne du télétravail de manière régulière pour une part importante de la population, la question de l'usage et de la fréquentation des gares sera donc essentielle à étudier.

D'autres effets pourraient également être observés : en effet, le télétravail peut aussi entraîner des déplacements vers des tiers-lieux tels que des télécentres ou espaces de coworking, et un effet bascule peut advenir des transports collectifs vers le véhicule particulier. Selon l'édition 2020 du rapport de l'Observatoire de la mobilité de l'Union des Transports Publics et Ferroviaires (UTP), plus de la moitié des habitués des transports en commun se sont reportés, pendant le premier confinement, sur leur voiture personnelle. Cette dernière a en effet été jugée plus sûre sur le plan sanitaire mais aussi plus rapide avec une circulation fluidifiée du fait des restrictions de déplacement.

Il est certain que les déplacements liés au travail pèsent fortement sur les pratiques de mobilités quotidiennes des citoyens qui créent de nouveaux besoins et sont donc au cœur des politiques publiques. Il sera particulièrement intéressant pour les collectivités territoriales d'étudier la question des effets du télétravail à court, moyen et long terme pour adapter au mieux les politiques de mobilités, de services, d'aménagement, aux nouveaux usages de la population.

#### POINTS PRINCIPAUX DES INTERVENTIONS ET DES ECHANGES :

##### ▪ Intervention de Patricia PELLOUX et de Pauline CHAZAL

**Patricia PELLOUX** a tout d'abord évoqué l'étude récente de l'APUR, sur l'évolution des mobilités dans le Grand Paris entre 1945 et 2021<sup>1</sup>, qui permet d'identifier les **évolutions structurelles des mobilités** et qui peut permettre d'imaginer les **pratiques futures** de la mobilité sur le territoire francilien.

#### Quelques chiffres sur la mobilité domicile-travail au sein du Grand Paris

- Près de **21 millions de trajets pendulaires** sont réalisés chaque semaine.
- **54%** des trajets sont réalisés en **transports collectifs**, **28% en voiture**.
- Les **cadres**, sur-représentés en Île-de-France par rapport au reste du pays (35% des actifs), réalisent **37%** des déplacements en **transports collectifs** et **32%** en **voiture**. En valeur absolue, ce sont eux qui **utilisent le plus la voiture**.

---

<sup>1</sup> <https://www.apur.org/fr/nos-travaux/evolution-mobilites-grand-paris-tendances-historiques-evolutions-cours-emergentes>

## COMMISSION MOBILITES

### COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 5 OCTOBRE

Pour mieux estimer l'**impact potentiel du télétravail sur la saturation des réseaux** notamment autoroutiers, d'Île-de-France, l'APUR a élaboré des scénarios en juin 2020, sur la base de l'enquête de la DARES de 2019.

#### Quels scénarios pour demain ?

**Avant la crise sanitaire**, on comptait **5.5% de télétravailleurs**, dont **14% de cadres**. Le télétravail se pratiquait davantage dans les grandes entreprises et la fonction publique, principalement dans certains corps de métiers (ex : cadres commerciaux, métiers de l'informatique etc.). Il y avait aussi plus de télétravailleurs à Paris et en petite couronne que sur le reste du territoire. A partir de ces données, trois scénarios ont été dessinés : un scénario minimal indiquant que 20% des cadres télétravailleraient, un scénario réaliste avec 30% d'entre eux, et un scénario ambitieux avec 40% de télétravailleurs.

#### Quels impacts sur les mobilités dans le Grand Paris ?

L'APUR a évalué les déplacements qui pourraient être évités avec ces différents scénarios. **2,27 millions de trajets pourraient être évités** grâce au télétravail régulier. Cet impact quantitatif est significatif car il permet une **désaturation des réseaux de transports**.

Les **enquêtes récentes d'Île-de-France Mobilités** en 2020 et 2021 permettent de voir que ces scénarios étaient totalement pertinents, et que le scénario ambitieux correspond en fait à la situation actuelle. En effet, il s'avère que 20% des franciliens télétravaillent au moins un jour, dont **43% de cadres**. Toutefois, **la période actuelle constitue un entre-deux**, il est donc difficile de savoir ce qu'il en sera demain. On remarque néanmoins que de plus en plus d'entreprises négocient actuellement des accords-cadres comprenant 2 à 3 jours télétravaillés.

Ces trajets évités permettent de **gagner du temps** et **diminuent la congestion**, participent à la réduction du bruit, et de la **pollution de l'air** de l'ordre de 20 à 30% pendant les confinements.

#### Après la crise sanitaire, quelles migrations résidentielles ?

Pendant le confinement, 200 000 parisiens ont quitté la ville, même si la majorité d'entre eux sont restés en Île-de-France. Aujourd'hui, le phénomène de migrations résidentielles vers des territoires plus éloignés de Paris, s'accroît encore. Une partie de la population recherche de l'espace pour télétravailler et des espaces extérieurs. Ce phénomène a déjà un impact sur le marché de l'immobilier.

Même si ces migrations peuvent permettre un rééquilibrage territorial, elles peuvent aussi avoir des **effets négatifs**. Effectivement, ceux qui ont choisi de s'éloigner sont des actifs enclins à allonger leur temps de trajet s'ils le font moins de fois dans la semaine. Par conséquent, un travailleur qui s'est éloigné de son travail et qui fait 20 kms de voiture entre son domicile et son travail, **3 fois par semaine** seulement, émet **120 kg de CO<sup>2</sup> par mois**, alors que lorsqu'il vivait à 10 kms de son travail, et qu'il faisait le trajet **5 fois par semaine**, sa voiture émettait **58 kg de CO<sup>2</sup> par mois**. Le télétravail, qui peut amener une personne à s'éloigner de son lieu de travail, **peut donc entraîner une hausse des émissions de CO<sup>2</sup>**. L'enjeu est donc, pour éviter que le télétravail soit contreproductif, de proposer un **report modal vers les transports en communs**. Pour cela, à l'horizon 2030, 98% des habitants de la métropole du Grand Paris devraient être à moins de 2 kms d'une gare ou d'une station de transport collectif lourd.

## COMMISSION MOBILITES

### COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 5 OCTOBRE

L'utilisation du vélo sera donc possible entre le domicile et la gare et cela permettra d'éviter que les personnes qui ont choisi de s'éloigner ne viennent à utiliser leur voiture.

Le **télétravail** a aussi eu un impact sur la **hausse des déplacements de proximité**, et peut donc permettre **d'amplifier la vie locale**. 40% des habitants de la métropole habitent à moins de 5 minutes à pied de 3 types de commerces de proximité structurants. Les télétravailleurs fréquentent de plus en plus ses commerces et participent au développement économique du quartier. **L'aménagement de l'espace public** en faveur de ces modes plus vertueux peut donc avoir un impact de rabattement vers les transports collectifs, et permet de développer la vie locale et les centralités.

#### L'exemple de Milan

Milan a créé des espaces de **nearworking**, avec un maillage en périphérie, face à la hausse du nombre de télétravailleurs pendant le confinement. Les personnes peuvent donc se rendre dans ces espaces de coworking, qui sont près de chez eux. Ces espaces dépassent l'opposition traditionnelle entre travail à la maison ou travail au bureau.

- **Intervention de Yann MONOD et de Catherine PRIOL**

**Yann MONOD** a présenté les impacts du télétravail sur le réseau **Transilien**. Avant l'épidémie, les flux quotidiens étaient très denses avec **3,4 millions de voyageurs** par jour en 2019. Les confinements ont ensuite entraîné une baisse drastique du trafic avec 4,5% du trafic habituel seulement en avril 2020, et 44% du trafic habituel lors des deux autres confinements. Progressivement, avec la levée des contraintes de mobilité, le trafic a augmenté de nouveau, ainsi, en août 2021, le trafic était de 73% par rapport à la normale de 2019 et la tendance est à la hausse pour septembre 2021. La levée des contraintes n'a donc pas été accompagnée d'un trafic identique à 2019. Le télétravail joue bien sûr sur cette fréquentation.

D'après des simulations effectuées, sur **l'effet du télétravail sur la fréquentation du Transilien**, selon un scénario réaliste, **50% des télétravailleurs** du deuxième confinement vont continuer durablement le télétravail à raison de 2 jours par semaine. Le résultat est que **le trafic devrait baisser durablement de 5,1%** par rapport à 2019 et 7% à la Défense. Cet impact sera essentiellement sur les heures de pointe, **toutefois, la pérennisation du télétravail ne va pas effacer les heures de pointe.**

#### Lissage de la fréquentation sur les heures de pointe : un levier d'attractivité des transports post-crise

Transilien expérimente le **lissage** de la fréquentation afin de **redonner de l'attractivité** aux transports collectifs. En effet, la saturation, la forte affluence, sont devenues des repoussoirs pour les usagers. Transilien donne donc des conseils aux usagers à travers des affichages, pour éviter les pics en leur proposant par exemple de décaler leur trajet de 15 à 30 minutes. De plus, Transilien publie des informations régulières sur l'affluence et sensibilise les entreprises sur ce sujet. **Quatre bonnes pratiques** sont proposées pour des changements durables post-crise : **décaler ses horaires** en ne programmant pas de réunion avant 10h en présentiel, **adopter un nouvel itinéraire** moins fréquenté, **contourner l'affluence** en

## COMMISSION MOBILITES

### COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 5 OCTOBRE

favorisant les modes doux en complément (marche, vélo), et **travailler autrement**, en évitant par exemple de venir en présentiel le mardi et le jeudi, jours les plus chargés.

#### Les gares, lieux de services

**Catherine PRIOL** a présenté les rôles que peuvent avoir les gares, notamment sur les habitudes de travail.

L'Île-de-France compte environ 385 gares. Parmi elles, 130, soit un tiers du total, sont des **gares de mass transit** avec des flux quotidiens de 5000 à plus de 35000 personnes par jour. Il existe aussi des **gares de maillage territorial**, qui accueillent moins de voyageurs, principalement situées en grande couronne.

Les enjeux sont différents selon les gares. Alors que l'enjeu des gares de mass transit est de faciliter et de sécuriser les flux de voyageurs, les **gares de maillage territorial** sont souvent peu fréquentées par les usagers, ceux-ci n'arrivant qu'au dernier moment et attendant directement sur le quai. Pourtant, ces petites gares peuvent participer au développement d'un territoire. Effectivement, les bâtiments étant sous-utilisés, **il existe de nombreux espaces vides** (contrairement aux gares de mass transit). Ces bâtiments peuvent donc être **transformés en lieux de vie**, davantage tournés vers le territoire. La SNCF est donc en train de développer des lieux de vie dans les gares, en proposant différents services : commerces de proximité, crèches, boutiques multiservices, lieux de sport, et bien sûr des **espaces de coworking**. Pour le moment, 11 espaces de coworking ont été ouverts en gare, et dix sont en cours d'ouverture. Jusqu'à maintenant, il y avait peu de télétravailleurs car les entreprises ne payaient pas ce genre d'espaces pour leurs salariés. Toutefois, si cette forme de travail s'amplifie, des partenariats entre la SNCF et ces entreprises seront nécessaires pour que celles-ci réservent des espaces de coworking.

Enfin, **Catherine PRIOL** a conclu en indiquant que la SNCF a lancé l'appel à projets « **10001 gares, gares de demain** »<sup>2</sup> qui finance la transformation de petites gares de grande couronne, en y installant des commerces et services de proximité. Les collectivités peuvent postuler.

#### ▪ Temps d'échange

**Jean-Baptiste HAMONIC** a ensuite fait part de ses réflexions sur le sujet. Il s'est demandé si le modèle ferroviaire ne va pas devoir se restructurer. En effet, le trafic ferroviaire ne semble pas revenir à la normale. De plus, le modèle économique des transports en commun pourrait évoluer, notamment face à l'ouverture à la concurrence, qui aura des conséquences. Il faut aussi prendre conscience que des grandes entreprises pourraient quitter le territoire en fermant des bureaux. Le risque est qu'il y ait des flux de migrations vers des territoires périurbains de grande couronne. Certains territoires pourraient se retrouver avec de nombreux logements et transports, et d'autres, avec les richesses économiques, ce qui peut poser un problème d'équité territoriale. Enfin, les communes essaient de revitaliser leurs centres villes et parfois les gares sont en périphérie. Il est donc également important de réfléchir à

---

<sup>2</sup> <https://www.sncf.com/fr/reseau-expertises/1001-gares-participez-notre-appel-projets>

## COMMISSION MOBILITES

### COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 5 OCTOBRE

l'articulation entre l'action des gares en faveur des services de proximité, et l'action des communes dans les centres villes, pour éviter toute concurrence.

**Patricia PELLOUX** a précisé qu'en effet, les grandes entreprises s'interrogent sur le devenir de leurs bureaux. Pour le moment, on ne peut pas faire de conclusions, mais des réflexions sont en cours.

Un élu a ensuite souligné, se basant sur des comptages réalisés sur les passages de véhicules dans sa commune, que **l'utilisation du télétravail évolue encore beaucoup** et qu'il n'est pas certain que le télétravail se pérennisera.

Un élu s'est interrogé sur les **places de stationnement de vélos à proximité des gares**. Dans cette commune, il a été demandé à la SNCF de construire **490 places** de stationnement sécurisées pour les vélos. Ce chiffre est beaucoup trop important selon l'élu et reflète, selon lui, l'absence de consultation de la commune, qui aurait pu indiquer de manière plus fine les besoins réels, si elle avait été consultée. **Madame PRIOL** a répondu que le plan vélo est piloté par IDFM qui a lancé des études qui ont conduit à cette jauge de 490 places, toutefois l'information sera remontée.

Un élu a aussi apporté son témoignage à propos du télétravail. Celui-ci a de nombreux avantages pour les personnes vivant sur des territoires ruraux, souvent mal desservis par les transports en commun. Selon l'élu, les bureaux de proximité, de coworking, sont extrêmement intéressants. En plus, ils peuvent être partagés par plusieurs entreprises, pour réduire les coûts, même s'il est vrai que certaines données doivent être confidentielles. Les gens qui ont goûté au télétravail ne reviendront probablement pas en arrière, c'est pourquoi il faut espérer que les entreprises réticentes, changent leur vision du télétravail. **Madame PRIOL** rajoute qu'avant de chercher d'autres espaces situés sur d'autres territoires, les entreprises doivent passer en flex office, qui permet de redimensionner les espaces de travail. **Madame BOURDIER** indique aussi que certains territoires périphériques subissent une pression urbanistique. Il existe même des entreprises qui ont transformé des conteneurs en bureaux, à installer dans le jardin. Ces nouveaux phénomènes montrent que de plus en plus de personnes veulent télétravailler.

#### CONCLUSION :

Les élus référents remercient les intervenants et les élus participants en précisant que les mois à venir permettront d'avoir plus de recul sur le télétravail. La prochaine commission aura lieu le **23 novembre** sur le thème de la **mise en concurrence des bus en Île-de-France**.

## COMMISSION MOBILITES

### COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 5 OCTOBRE

LISTE DES INCRITS :

| Nom de la commune / Nom de l'entreprise AMIF Partenaire | Nom          | Prénom      | Fonction  |
|---|--------------|-------------|---|
| LIMOURS 91470   | BALLESIO     | Philippe    | Adjoint au Maire  |
| ETREPILLY   | BEAUVAIS     | Bernadette  | Maire   |
| MAIRIE DE ROINVILLE                                     | BELLINELLI   | GUILLAUME   | maire   |
| CACHAN  | BESNARD      | SAMUEL      | Maire-adjoint   |
| LES ULIS  | BOURADA      | djallal     | maire adjoint   |
| SUCY-EN-BRIE 94370                                      | BOURDINAUD   | Anne-Marie  | Maire-adjointe en charge des espaces verts et de la ville innovante       |
| POMPONNE  | BRUNET       | ARNAUT      | maire   |
| VOISINS-LE-BRETONNEUX                                   | CAFFIN       | Alain       | Conseiller Municipal - Mobilités  |
| VIRY CHATILLON 91170                                    | CAILLAUD     | Clément     | Maire adjoint   |
| BOUSSY-SAINT-ANTOINE, 91800                             | COQUANT      | Meriem      | Adjointe au Maire, chargée de la Transition numérique et des Déplacements |
| CERNAY LA VILLE 78720                                   | CZEPCZAK     | RAPHAEL     | maire adjoint développement durable                                       |
| VERNEUIL-SUR-SEINE                                      | DEBJAY       | Michel      | Maire-Adjoint   |
| MAIRIE DE ROINVILLE                                     | DUHAY        | lise        | Adjointe développement durable  |
| COURBEVOIE  | GARCIA       | Maria       | conseillère municipale déléguée aux mobilité                              |
| GRESSY  | GENIES       | Jean-Claude | Maire   |
| BOUTIGNY  | LABRANQUE    | Jean-Michel | 1er maire adjoint   |
| 94340   | LAMBILLIOTTE | floriandre  | Rattaché(e) à un service d'une collectivité - chef de cabinet             |
| VILLENEUVE-SAINT-GEORGES 94190                          | LECUYER      | Marc        | Elu   |
| MERICOURT 78270   | LEVEQUE      | Vincent     | Conseiller municipal  |
| GRDF  | LHERITIER    | Daniel      | Directeur Affaires Publiques Ile de France                                |
| COUBRON (93)  | MARLIER      | Sandrine    | Rattaché(e) à un service d'une collectivité - Secrétaire cabinet du Maire |
| 93200   | MARTIN       | Amandine    | AMIF Partenaires - Secrétaire générale Transilien SNCF                    |

## COMMISSION MOBILITES

### COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 5 OCTOBRE

|                              |                  |                 |   |
|------------------------------|------------------|-----------------|---|
| 93110                        | MESA             | Stéphane        | Rattaché(e) à un service d'une collectivité<br>- Chef de Cabinet        |
| SAINT-FARGEAU-<br>PONTHIERRY | MJATI            | Zine-<br>Eddine | Maire Adjoint en charge de la transition<br>écologique et des mobilités |
| CHAVENAU 78450               | MOUSSET          | Bruno           | Conseiller  |
| RATP                         | NAHON            | John-David      | Chargé des Affaires parlementaires et<br>institutionnelles              |
| ISSOU                        | OSSANT           | Thierry         | Conseiller municipal  |
| BAILLY                       | PETITMENGIN      | Denis           | Adjoint Mobilités   |
| CARRIERES-<br>SOUS-POISSY    | SCHWENDEMAN<br>N | Kevin           | Conseiller municipal  |
| MAURECOURT                   | TALON            | Xavier          | Conseiller Municipal  |
| NEUILLY SUR<br>MARNE         | TIMOFTE          | Marius          | Adjoint au Maire  |
| CHAMPIGNY                    | VIGUIE           | Yann            | Adjoint aux transports  |